



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hypertension artérielle

Question écrite n° 73427

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le fait que plus de 7 millions de français sont hypertendus et que seulement la moitié de ces personnes sont soignées correctement. L'hypertension est en effet un facteur de risque qui n'est pas assez surveillé dans notre pays. Il souhaite savoir s'il envisage une campagne de dépistage de l'hypertension.

Texte de la réponse

L'hypertension artérielle est une pathologie cardiovasculaire dont la prévalence dans la population de plus de vingt ans est estimée à 16,5 %, soit environ 7 millions de personnes. Cette élévation de la pression artérielle est la résultante de nombreux déterminants qui, pour certains, ne sont pas contrôlables tels que l'âge, le sexe et l'hérédité, mais qui, pour d'autres, comme l'obésité, la consommation en sel ou l'activité physique, peuvent bénéficier d'une action de prévention. Au regard des complications majeures en termes de morbi-mortalité auxquelles l'hypertension artérielle peut conduire, son dépistage, son suivi et sa prise en charge sont au coeur des préoccupations du ministre délégué à la santé. A cette fin, un programme de lutte contre les maladies cardiovasculaires a été présenté le 5 février 2002. Il envisage de promouvoir la prévention de l'hypertension artérielle en agissant sur les facteurs de risque que constituent le tabac, l'obésité, les dyslipidémies et la consommation en sel, mais également de développer l'éducation thérapeutique et le contrôle des appareils d'automesure de la pression artérielle afin de fiabiliser ce marché.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73427

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1059

Réponse publiée le : 25 mars 2002, page 1714